



La culture en Hauts-de-France : une activité métropolitaine relayée par une armature de villes de taille moyenne

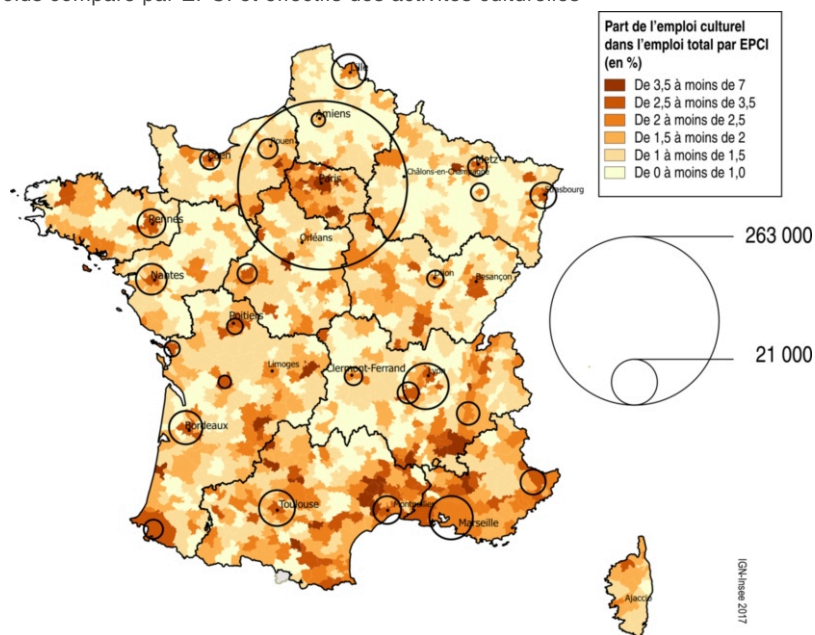
Les Hauts-de-France comptent, en 2013, 30 200 emplois exercés dans une activité culturelle. Troisième espace régional le plus peuplé, il se classe au septième rang pour son apport à l'emploi culturel du pays. Si 40 % des emplois de la culture se trouvent dans la métropole de Lille, Amiens ainsi qu'un réseau de villes de taille moyenne jouent le rôle de relais culturels. La structuration des activités culturelles se différencie de celle de la France métropolitaine hors Île-de-France. La part des industries culturelles y est plus importante que celle des activités présentielles. Les industries culturelles sont plus concentrées dans l'aire urbaine de Lille et le spectacle vivant est la première activité présentielle dans la plupart des zones d'emploi.

Patricia Antoine, Danièle Lavenseau

En 2013, le secteur de la culture en Hauts-de-France emploie 30 200 personnes (*méthodologie*), soit 1,4 % des actifs, contre 1,9 % pour la France métropolitaine hors Île-de-France. Au troisième rang pour son nombre d'habitants, au cinquième pour son nombre d'emplois, la région se classe au septième rang pour son apport à l'emploi culturel du pays. Alors que le volume d'emploi régional tous secteurs confondus représente 8,3 % du total de France métropolitaine, seulement 4,5 % des emplois des activités culturelles se trouvent dans la région. Les Hauts-de-France sont ainsi l'une des régions où le poids de l'emploi culturel dans l'emploi total est plus faible que la moyenne de France métropolitaine hors Île-de-France. Rapportée à la population ou à l'emploi, la région est classée au dernier rang concernant le poids des secteurs culturels (*figure 2*).

1 Les emplois culturels sont globalement urbains, plus souvent dans les grandes villes

Poids comparé par EPCI et effectifs des activités culturelles



Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire au lieu de travail.

2 Les Hauts-de-France : en retrait pour l'emploi culturel

Situation relative de chaque région de France métropolitaine, au regard du nombre d'habitants et des volumes d'emploi

Région	Nombre d'emplois des secteurs culturels	Répartition du nombre d'emplois des secteurs culturels		Répartition de l'emploi total		Poids démographique		Poids de l'emploi des secteurs culturels dans l'emploi total		Nombre d'emplois des secteurs culturels pour 10 000 habitants		Indice de spécificité France métropolitaine hors Île-de-France
	Effectifs	%	rang	%	rang	%	rang	%	rang	%	rang	nombre
Île-de-France	299 950	44,6	1	22,1	1	18,8	1	5,3	1	250,8	1	
Auvergne-Rhône-Alpes	64 300	9,6	2	12,3	2	12,2	2	2,0	4	82,9	4	1,1
Occitanie	48 645	7,2	3	8,4	4	8,9	5	2,2	3	85,6	3	1,2
Nouvelle-Aquitaine	45 330	6,7	4	9,0	3	9,2	4	2,0	6	77,6	6	1,1
Paca	44 100	6,6	5	7,3	7	7,8	7	2,3	2	89,0	2	1,3
Grand Est	33 920	5,0	6	8,2	6	8,7	6	1,6	10	61,1	10	0,9
Hauts-de-France	30 230	4,5	7	8,3	5	9,4	3	1,4	13	50,5	13	0,8
Pays de la Loire	25 400	3,8	8	5,8	8	5,7	8	1,7	8	69,4	8	0,9
Bretagne	24 850	3,7	9	5,0	9	5,1	10	1,9	7	76,3	7	1,0
Normandie	20 080	3,0	10	5,0	10	5,2	9	1,6	11	60,3	11	0,8
Bourgogne-Franche-Comté	16 800	2,5	11	4,2	11	4,4	11	1,5	12	59,6	12	0,8
Centre-Val de Loire	16 280	2,4	12	3,8	12	4,0	12	1,6	9	63,3	9	0,9
Corse	2 610	0,4	13	0,5	13	0,5	13	2,1	5	81,5	5	1,1
Métropole	672 495	100		100		100		2,6		105,6		
Métropole hors Île-de-France	372 545							1,9		72,0		1

Note de lecture : l'indice de spécificité (*définitions*) mesure, pour chaque région, la sous-représentation ou la surreprésentation des emplois culturels dans l'emploi total, en comparaison avec la moyenne de métropole hors Île-de-France, fixée à 1 par construction. Ainsi, l'écart observé en Hauts-de-France est inférieur de 20 % (=1-0,8) comparé à celui de la moyenne métropolitaine hors Île-de-France.

Source : Insee, Recensement de la population 2013 - Exploitation complémentaire au lieu de travail.

40 % des emplois des secteurs culturels de la région dans la métropole de Lille

La métropole de Lille regroupe 40 % des emplois culturels de la région. Ils se répartissent pour deux tiers sur la zone d'emploi de Lille et pour un tiers sur celle de Roubaix-Tourcoing. C'est le territoire le plus densément peuplé de la région et c'est également là que se trouvent les plus gros établissements employeurs et les plus grandes structures culturelles (*figure 1*). Cette concentration suit de fait le modèle national où les emplois de la culture sont plus fréquents dans les grandes villes. Ainsi, 30 % de l'ensemble des emplois culturels se trouve à Paris.

En lien avec son statut d'ancienne capitale régionale, Amiens centralise de nombreux établissements culturels, notamment dans le domaine du spectacle vivant, et bénéficie

d'une population résidente ayant démontré son intérêt pour ces services. La zone d'emploi se classe ainsi au troisième rang régional, après celles de Roubaix-Tourcoing et de Lille pour la part de l'emploi culturel dans l'emploi total. D'autres caractéristiques économiques expliquent le poids de l'emploi culturel dans l'économie de certaines des zones d'emploi. Ainsi, pour celles de Dunkerque et de Valenciennes qui comptent des volumes importants d'emploi total, notamment industriel, la part du secteur culturel se trouve mécaniquement réduite par la présence de gros établissements employeurs tels qu'ArcelorMittal ou la Centrale nucléaire de Gravelines près de Dunkerque et des constructeurs du domaine des transports dans la zone d'emploi de Valenciennes.

Un relais culturel assuré par une armature de villes de taille moyenne

Si les trois zones d'emploi de Lille, Roubaix-Tourcoing et Amiens, concentrent la plus grande part des emplois culturels de la région, le rôle joué par les zones de plus petite taille est complémentaire. Les Hauts-de-France sont en effet composés d'un maillage de villes de taille moyenne comptant entre 15 000 et 100 000 habitants. Elles abritent des structures culturelles et les emplois afférents. C'est dans les zones d'emploi comprenant une ville de taille moyenne, qui constitue un pôle de services, que le poids de la culture s'élève : elles jouent alors le rôle de relais culturels. Ainsi, les zones d'emploi de Château-Thierry ou d'Abbeville comptent une part d'emplois culturels dans l'emploi total deux fois plus élevée que celle de territoires moins denses, tels que les zones de Thiérache ou de

Mesurer la culture

Définie au sens large, l'économie de la culture a produit en 2011, à l'échelle nationale, 58 milliards d'euros de valeur ajoutée directe, contribuant ainsi au PIB français 7 fois plus que l'industrie automobile. Sur un champ plus restreint, limité aux activités spécifiquement culturelles, la richesse créée s'élève à 45 milliards d'euros, soit l'équivalent de celle générée par la branche hébergement-restauration (*méthodologie*).

Si la culture ne constitue pas, d'un point de vue économique, un secteur d'activités au sens propre, le champ de son analyse est néanmoins délimité, selon une définition européenne harmonisée, par la profession exercée ou par l'activité principale de l'organisme, établissement, administration ou collectivité territoriale, où elle est pratiquée (*méthodologie*).

L'ensemble ainsi composé intègre majoritairement des activités appartenant à la sphère présentielle. Il comprend les structures à vocation culturelle, telles qu'un théâtre ou un atelier d'artiste, mais également des salles polyvalentes gérées par les communes où se produisent des spectacles. Il relève également pour partie des industries culturelles, l'édition écrite et les activités liées au multimédia ou à l'audiovisuel en sont les principaux éléments. On y trouve, parmi les métiers exercés, des comédiens, des plasticiens, des architectes, des techniciens du spectacle, mais aussi des professions correspondant à des fonctions supports, comptables, secrétaires ou directeurs de la communication en sont quelques exemples.

À l'échelle individuelle, la culture est également un élément d'identité et, par le sentiment d'appartenance qu'elle crée, elle peut collectivement participer à l'émergence d'une unité. Les contes et légendes, la mémoire industrielle ou des objets architecturaux sont autant d'éléments à travers lesquels les habitants d'une même région peuvent s'identifier et se reconnaître.

Tergnier qui compte la part la plus faible d'emplois de ce secteur. Un ensemble d'autres territoires apparaît également peu irrigué par les structures culturelles : les zones de la Baie de Somme, de Péronne et la plupart des autres zones de l'Aisne (figure 4). À l'opposé dans le sud de la région, connecté à l'Île-de-France par les nombreux navetteurs, ainsi que dans la vallée de l'Oise, l'offre culturelle mesurée par le nombre d'emplois est supérieure, expliquée notamment par des niveaux de revenu des résidents en moyenne plus élevés que dans les territoires les moins denses de la région.

47 % des emplois de la culture dans les industries culturelles

Les activités culturelles sont réparties en huit familles : les arts visuels, le spectacle vivant, les activités d'audiovisuel et multimédia, l'édition écrite, la gestion du patrimoine, l'architecture, l'enseignement artistique de loisirs et la partie créative de la publicité. Trois d'entre elles, la publicité, l'édition écrite et l'audiovisuel multimédia constituent les industries culturelles, les autres relevant de la sphère présentielle (définitions).

En Hauts-de-France, les industries culturelles regroupent 47 % des emplois de la culture, contre 44 % à l'échelle du pays (figure 3). Parmi elles, le secteur de la publicité regroupe près d'un emploi sur cinq dans la région, alors qu'il représente 13 % à l'échelle de France métropolitaine hors Île-de-France. Cette particularité s'explique par la présence de quelques gros établissements employeurs installés le plus souvent dans la métropole lilloise, tels que Publicis ETO ou Adrexo qui comptent plus de 1 500 salariés dans la région en 2013.

3 À l'exception de la publicité, plus d'emplois culturels dans les activités liées au patrimoine et moins dans les industries culturelles

Écarts entre la structure des emplois des secteurs culturels des Hauts-de-France et celle de France métropolitaine, hors Île-de-France



Source : Insee, recensement de la population 2013 - exploitation au lieu de travail.

Le secteur de l'édition écrite dans son ensemble ne représente que 19 % des activités culturelles, soit 3 points de moins qu'en France métropolitaine hors Île-de-France. Néanmoins, les activités liées à la presse sont plus représentées qu'à l'échelle du pays. Les activités plus industrielles, telles que l'édition de livres, de revues ou périodiques, sont moins fréquentes dans la région. Alors que 60 % des emplois de la publicité et un emploi d'édition sur deux sont concentrés dans la conurbation lilloise, les activités liées à la presse sont bien réparties sur le territoire régional.

Les emplois du secteur de l'audiovisuel et du multimédia représentent 9 % des emplois culturels en Hauts-de-France comme en moyenne des régions hors Île-de-France. Ils regroupent les activités de commerce d'enregistrements, l'édition d'enregistrements et de jeux électroniques, la production et la projection de films. Cette part moyenne dissimule des disparités selon les activités. L'édition de jeux électroniques est bien implantée dans la région, en lien notamment avec Ankama games, établissement du pôle image situé à Roubaix. L'activité de distribution de films cinématographiques est également

Définitions

Les **industries culturelles** comprennent les activités d'audiovisuel et de multimédia, l'édition écrite (édition de livres, journaux, revues, activités et agences de presse, commerces de détail livres et journaux, activités de traduction) auxquelles s'ajoute la publicité (partie créative).

La **sphère présentielle** regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. S'y trouvent les arts visuels, les activités liées à l'architecture au patrimoine, au spectacle vivant et l'enseignement culturel.

Sources

Les données sont issues du recensement de la population 2013, sauf celles mentionnant des noms d'établissement issues du fichier Clap (connaissance locale de l'appareil productif).

Méthodologie

Le champ de l'étude : le champ de l'économie culturelle est délimité, selon une définition européenne, à partir de deux listes, l'une d'activités, l'autre de professions. La première liste est extraite de la nomenclature d'activités française (NAF - rév. 2), la seconde de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS 2003). Ces deux listes composent le champ d'analyse officiel de la culture, sur lequel portent notamment les travaux du Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture et de la Communication. Ce champ d'analyse est reconnu à l'échelle européenne, permettant des comparaisons entre pays. Deux approches sont ainsi possibles pour étudier l'emploi sur ce champ, l'une par l'activité principale exercée par l'établissement, l'autre par la profession. C'est la première approche, plus adaptée à une analyse de l'emploi, qui est retenue dans la présente étude.

surreprésentée : les grands complexes multisalles de cinéma (UGC, Gaumont, Kinépolis) irriguent l'ensemble du territoire. À l'inverse, la production de films ou de programmes pour la télévision ou l'édition et diffusion de programmes radio sont plus faiblement représentées qu'à l'échelle de France métropolitaine hors Île-de-France.

En conséquence, les activités présentielle sont globalement moins représentées dans la région (53 %), sauf celles concernant le patrimoine.

Le spectacle vivant : première activité présentielle dans la plupart des zones d'emploi

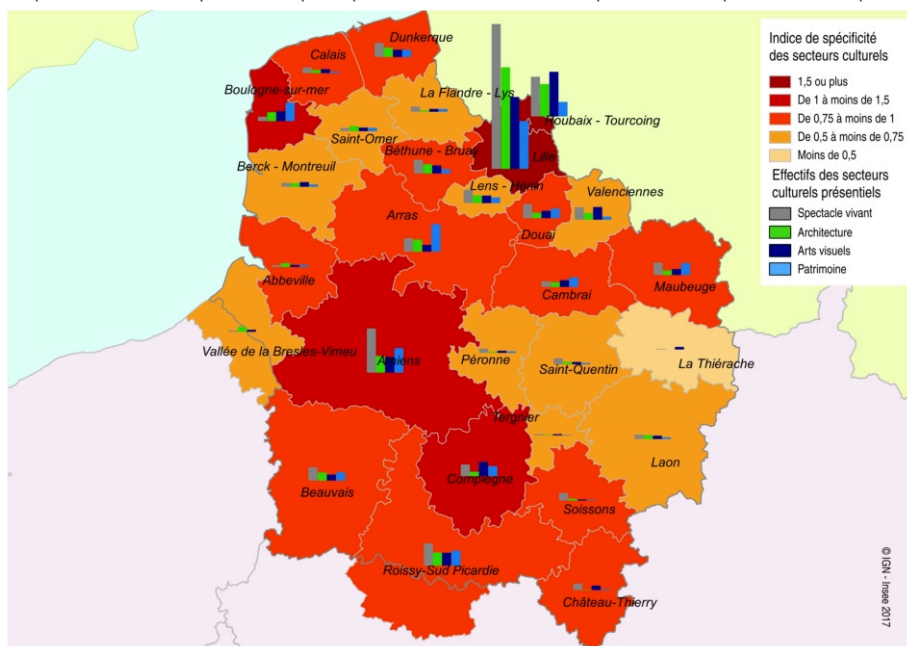
Le secteur du spectacle vivant réunit les arts du spectacle, mais aussi les activités de soutien et la gestion de salles. Parmi les activités de la sphère présentielle (*définitions*), au service des résidents et des touristes, celles relatives au spectacle vivant sont les plus fréquentes dans la plupart des zones d'emploi. Si les arts du spectacle sont principalement exercés dans celles de Lille, de Roubaix-Tourcoing ou d'Amiens, notamment à travers les huit scènes nationales présentes dans la région, la gestion de salles de spectacle est représentée sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France. En effet, de nombreuses communes disposent d'une salle polyvalente pouvant recevoir des spectacles, jouant ainsi un rôle potentiel de relais culturel et de diffusion au service de la population locale ne disposant pas de structure dédiée à proximité (*figure 4*).

Néanmoins, à l'échelle de la région, ce secteur demeure en retrait, regroupant 18 % des emplois culturels, contre 20 % en moyenne en France métropolitaine hors Île-de-France.

En revanche, les emplois liés au patrimoine se trouvent surreprésentés en Hauts-de-France, à hauteur de 10 % de l'ensemble des emplois de la culture, soit 3 points de plus que leur part en France métropolitaine hors Île-de-France. Les nombreux monuments historiques protégés et valorisés, ou les organismes témoignant d'une histoire propre à la région, contribuent

4 Des activités présentielles concentrées mais néanmoins présentes dans la majorité des zones d'emploi

Représentation comparée des principales activités culturelles présentielles par zone d'emploi



Note de lecture : l'indice de spécificité (*définitions*) mesure, pour chaque zone d'emploi, la sous-représentation ou la surreprésentation des emplois culturels dans l'emploi total, en comparaison avec la moyenne régionale, fixée à 1 par construction. Les valeurs supérieures à 1 indiquent une surreprésentation et celles inférieures à 1, une sous-représentation. Ainsi, la zone d'emploi de Lille a un indice de spécificité supérieur à 1,5, ce qui traduit une surreprésentation de ses emplois culturels par rapport à la moyenne régionale.

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation complémentaire au lieu de travail.

à cette surreprésentation. Le Domaine de Chantilly, les cathédrales, celles de Beauvais et de Soissons par exemple, le familistère de Guise, le Centre historique minier à Lewarde ou la Villa Cavrois à Croix, sont parmi les établissements générant un grand nombre d'emplois. Le plus gros employeur de ce secteur est, de ce point de vue, le Commonwealth War Graves commission situé près d'Arras ; en cours de classement par l'Unesco, il compte près de 400 salariés. Le deuxième plus gros employeur, comptant près de 150 salariés, est le Centre national de la mer Nausicaà à Boulogne-sur-Mer. À cela s'ajoutent les emplois des 83 musées labellisés répartis sur le territoire régional.

Les activités d'arts visuels regroupent celles relatives aux arts plastiques, à la photographie ou au design. Elles représentent 11 % de l'ensemble des secteurs culturels, soit 2 points de moins

que la moyenne de France métropolitaine hors Île-de-France. À l'exception de la Cité Numérique à Croix, comptant près de 50 salariés, elles sont composées de petits établissements de moins de 10 personnes. L'architecture, malgré la présence de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage à Villeneuve-d'Ascq, reste sous-représentée dans la région. Elle contribue pour 11 % aux emplois des secteurs culturels, soit 1 point de moins qu'à l'échelle de France métropolitaine hors Île-de-France.

Enfin, l'enseignement artistique amateur, même s'il correspond à un faible volume d'emplois, 3 % des emplois des secteurs culturels dans la région, est également sous-représenté comparé à la moyenne de France métropolitaine hors Île-de-France (4 %).

Insee Hauts-de-France

130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769

59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Christophe Fanouillet

Référent Études Qualité : Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef : Nadine Lhuillier

ISSN 2493-1292

ISSN en ligne n° 2492-4253

© Insee 2017

Crédits photos :

© Fabienne Laforge / Minttu2017

Pour en savoir plus

- L. Bisault, T. Picard « La culture : une activité capitale » *Insee Première* n°1644, avril 2017
- P. Antoine, D. Lavenseau « Portrait statistique de la culture en Picardie » *Insee Dossier* Picardie n°7, juin 2015
- P. Antoine, D. Lavenseau « La Picardie : un riche potentiel pour un secteur culturel peu développé » *Insee Analyses* Picardie n°10, mai 2015
- S. Kancel, J. Itty, M. Weill, B. Durieux « L'apport de la culture à l'économie en France » Rapport au Ministre de l'économie et des finances et au Ministre de la culture et de la communication, décembre 2013

